

**Projet de Renforcement des Capacités du Système d'Assurance Maladie Communautaire
et des Initiatives de Gratuité des Soins de Santé**

« Dooleel CMU »



Dans le contexte de pandémie de la Covid-19, le Sénégal a fait partie des pays touchés, avec un premier cas enregistré le 02 mars 2020 et un bilan de plus de 15 000 cas enregistrés qui s'est aggravé au fur et à mesure. En réponse à cela, le gouvernement sénégalais a pris des mesures de restriction.

Vu que les activités ne pouvaient pas se tenir durant ce contexte et que le Projet a dû prendre fin en septembre 2020, une prorogation de la durée du Projet, jusqu'en juin 2021, a été proposée et validée par les parties sénégalaises et japonaises, afin de pouvoir mettre en œuvre les activités planifiées pour l'atteinte des objectifs fixés.

Contributions du Projet « Dooleel CMU » à la lutte contre la pandémie Covid-19

Pour participer à l'effort de lutte contre la pandémie de la COVID 19, Le Projet a fourni à certaines structures de mise en œuvre de la CMU (l'Agence nationale de la CMU (ANACMU) – Organisations mutualistes) des équipements de protection individuelle et collective contre la COVID 19.

L'ANACMU a reçu un lot de 1000 paquets de masques chirurgicaux et les structures opérationnelles (services régionaux (SR), union régionale des mutuelles de santé (URMS), union départementale des mutuelles de santé (UDMS) et mutuelles de santé (MS) des trois régions d'intervention ont reçu les équipements suivants: des masques lavables, des bouteilles de gels hydro-alcooliques, des lavoirs à pédale et des écrans transparents de protection.

En plus de cette dotation en équipements, le Projet a appuyé des activités de sensibilisation, notamment la

Pendant la période de restriction, l'équipe a tout de même essayé de dérouler des activités qui ne nécessitent pas une descente sur le terrain. Il s'agit notamment des activités de suivi à distance des MS et la production d'outils formatifs, dont le détail est mentionné ci-dessous.

Avec l'assouplissement des mesures de restriction par le gouvernement, le Projet Dooleel CMU a repris prudemment ses activités de terrain, notamment les ateliers de formation, dans le respect des mesures barrières édictées.

diffusion de spots radio sur les mesures barrières, dans les trois régions cibles du Projet (Diourbel, Tambacounda et Thiès), entre Aout –Septembre 2020. Ils ont été traduits en langues locales pour une meilleure sensibilisation des populations cibles.



Cérémonie officielle de remise des équipements de protection contre la Covid 19

Renforcement des capacités des Mutualistes et de l'Agence

Atelier d'élaboration du guide de contrôle des organisations mutualistes



Atelier d'élaboration du guide de contrôle des organisations mutualistes

Avec l'assouplissement des mesures restrictives de lutte contre la pandémie du Covid-19, l'ANACMU a repris progressivement ses activités, avec l'organisation d'atelier en présentiel en début juillet 2020. Ainsi, a été organisé l'atelier sur l'élaboration du guide de contrôle des organisations mutualistes (OM), du 06 au 10 juillet 2020.

Dans le rapport de l'analyse situationnelle des OM à base communautaire de janvier 2017 à septembre 2019, il a été noté que les activités des commissions de contrôle des OM, sont pratiquement inexistantes. La cause de cette négligence de la tenue des réunions serait due en partie à l'absence d'un outil harmonisé de contrôle à tous les niveaux des organisations. En prenant en compte tous ces facteurs cités, l'objectif de cet atelier est d'élaborer un guide harmonisé de contrôle administratif, financier et comptable des OM. L'atelier a été inclusif avec la participation de toutes les directions de l'ANACMU, des cadres des SR, des représentants des acteurs mutualistes et des Partenaires techniques et financiers (PTF). L'activité a abouti à l'élaboration d'un draft du guide de contrôle qui tient en considération tous les aspects nécessaires pour faire un contrôle raisonnable.

Formations sur le GESTAM pour les organisations mutualistes

Dans le cadre de l'optimisation du suivi des bénéficiaires et des mutuelles de santé, le système de gestion de l'assurance maladie (GESTAM), une des composantes du système d'information de gestion intégrée de la couverture maladie universelle (SIGICMU), offre un certain nombre de fonctionnalités permettant une bonne gestion administrative, comptable et financière des mutuelles de santé et de l'assurance maladie au Sénégal. Ce système, développé par la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de l'ANANCMU sera déployé suivant un processus en trois phases: phase de validation, phase pilote et phase de déploiement à grande échelle. Durant la phase pilote, 150 MS, dont 69 du Projet, ont été également ciblées.

Pour préparer la formation des acteurs mutualistes ciblés au niveau de notre zone d'intervention, des sessions de formation des formateurs ont été organisées au niveau de chacune de nos régions (Diourbel, Tambacounda, et Thiès) en juillet 2020, à la suite de la formation des formateurs du niveau central.

Par suite de la formation des formateurs, le Projet a mené les sessions de formation au profit des organisations mutualistes sur le GESTAM en août et septembre. C'est ainsi que six sessions de formations ont été déroulées, dont trois (03) dans la région de Diourbel, une (01) à Koumpentoum, et deux (02) à Mbour. A préciser qu'au niveau de Diourbel, les MS

pilotes des départements de Bambey et de Diourbel ont été conviées à une des sessions.

A travers des supports de formation simplifiés et suivant une approche pratique avec des travaux pratiques sur la base de données réelles, les acteurs des MS ciblées ont bénéficié d'une capacitation sur les fonctionnalités du GESTAM.



Formation GESTAM des acteurs mutualistes à Koumpentoum



Formation GESTAM des acteurs mutualistes à Mbacké

Tableau : Formations et l'atelier sur le renforcement des capacités des Mutualistes et de l'Agence

Thème de formation	Cibles	Date	Lieu
Guide de contrôle pour les organisations mutualistes	Directions de l'ANACMU, ABT et GRAIM	06-10/07/2020	Thiès
Formation des formateurs au niveau régional	SR, URMS, UTG & PCA UDMS (Goudiry, Bakel, Tambacounda et Koumpentoum)	16-18/07/2020	Tambacounda
	SR, URMS, UTG & PCA UDMS (Mbacké, Diourbel et Bambey)	20-22/07/2020	Diourbel
	SR, URMS, UTG & PCA UDMS (Mbour, Thiès, Tivaouane)	23-25/07/2020	Thiès
Formations des acteurs mutualistes au niveau départemental	Administrateurs et gérants de 06 MS de Mbacké, 2 MS de Bambey et 4 MS de Diourbel	18-21/08/2020	Diourbel
	Administrateurs et gérants de 26 MS de Mbacké	18-21, 25-28/08/2020	Mbacké
	Administrateurs et gérants des 10 MS de Koumpentoum	25-28/08/2020	Koumpentoum
	Administrateurs et gérants de 24 MS de Mbour	15-18, 22-25/09/2020	Mbour

Elaboration d'outils formatifs liés au fonctionnement des MS

En plus des sessions de formation organisées, le Projet a consacré du temps pour concevoir, en étroite collaboration avec les acteurs du système, des outils de suivi-formatif comme suit :

➤ **Mini guide des mutuelles de santé, Cahier de suivi des recommandations**

Dans le but de renforcer les capacités des acteurs mutualistes par rapport au fonctionnement des MS, le Projet a élaboré des documents simples et pédagogiques. En effet, depuis l'année dernière, le projet travaille sur l'élaboration d'un Mini guide sur les procédures de gestion des MS et un Cahier de suivi des recommandations. Les versions pilotes des deux documents ont été distribuées aux mutualistes des 3 départements courant février-mars 2020, pour collecter leurs feedbacks après les utilisations.

Depuis avril, les deux documents ont été améliorés sur les commentaires recueillis auprès des utilisateurs. Les dernières versions ont été revues et validées par les responsables de l'Agence.

➤ **Vidéos tutoriels sur la GAFC et la GESTAM**

Considérant la complexité des procédures de gestion administrative, financière et comptable (GAFC) des MS, le Projet a essayé d'élaborer des outils simplifiés, à savoir des vidéos tutoriels en wolof sur lesdites procédures. Ainsi, 10 vidéos d'explication en wolof des règles de gestion de la MS ont été produites par le Projet, sous la supervision de la Direction des opérations (DO) et des SR. Les vidéos ont été distribuées aux acteurs mutualistes dans les 3 départements d'intervention en mai 2020 et publiées au niveau de la chaîne YouTube de l'Agence, pour les rendre disponibles à tous les mutualistes.

D'autres vidéos ont été produites concernant l'utilisation de l'application GESTAM. Il s'agit de 10 vidéos tutoriels en wolof, conçues pour renforcer la compréhension et l'utilisation de l'application par les acteurs mutualistes.

Activités de communication

Atelier d'orientation sur le processus d'enrôlement des BSF et CEC dans le département de Mbacké

Pour l'année 2020, les mutuelles de santé du département de Mbacké avaient une cible de 24 098 bénéficiaires du BSF et de 623 détenteurs de la CEC à enrôler. Cependant, les mutuelles urbaines des communes de Touba et Mbacké n'avaient pas encore débuté le processus d'enrôlement des cibles, à cause de certains problèmes et contraintes.

Le SR de Diourbel, en partenariat avec la Délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale (DGPSN), a donc organisé, avec l'appui du

Projet Dooleel CMU, un atelier pour évaluer la situation de l'enrôlement de la cible et identifier les stratégies à mettre en œuvre face aux difficultés notées. L'atelier s'est tenu à Touba, le 13 août 2020.

Les travaux ont abouti à un consensus entre les différents acteurs sur la nécessité d'opérer un recentrage du processus d'enrôlement autour d'une collaboration avec toutes les parties prenantes.

Ainsi, un plan d'action des activités à mener a été retenu.

Tableau : Ateliers d'orientation et d'élaboration

Thème de formation	Acteurs	Date	Lieu
Atelier d'orientation pour l'enrôlement des BSF et des CEC	DGPSN, Action sociale UDMS et MS	13/08/2020	Touba

Réalisation de l'enquête

A l'approche de la fin du Projet, une étude sur l'évaluation de la gouvernance, de la gestion et des capacités opérationnelles du système d'assurance maladie dans les trois régions a été menée. L'étude a pour objectif d'évaluer les résultats et l'impact du Projet au niveau de la zone d'intervention, sur la base d'une comparaison avec les constats de la première étude menée au début du Projet.

Cette étude d'impact a été conduite par l'Agence de la CMU, la JICA et l'Université Hitotsubashi. L'enquête, qui vise toutes les MS fonctionnelles (196 MS) et toutes les UDMS (10) des régions de Diourbel, Tambacounda et Thiès.

L'enquête permettra, à terme, de faire une série d'analyses descriptives et statistiques pour évaluer certaines variables de la gouvernance, de la gestion et des capacités opérationnelles des organisations mutualistes.



Formation des enquêteurs

Mots de remerciements de Dr DAFF, Directeur Général de l'ANACMU

Le Directeur Général de l'ANACMU, d'ailleurs le Directeur du Projet Dooleel CMU, a formulé des mots de remerciement à la JICA pour sa participation à la lutte contre la pandémie de la Covid-19. Selon Dr DAFF, l'important don offert à l'Agence permettra au personnel de se protéger contre les risques de contamination, dans le respect des normes d'usage.

Le DG a aussi magnifié l'appui apporté aux organisations mutualistes de la zone du Projet, avec la distribution d'équipements de protection, comme des masques lavables, des dispositifs de lavage de mains, des gels hydro-alcooliques et des écrans transparents de protection.

Selon le DG, le soutien japonais est venu répondre à une doléance des mutualistes, portée par le Président de l'association nationale des mutuelles de santé communautaires (UNAMUSC).

Par rapport aux activités de sensibilisation, avec la diffusion de spots radios sur les gestes barrières, le DG considère que cela permettra de redynamiser le rôle des organisations mutualistes par rapport à la prévention en matière de santé et peut contribuer à faire adhérer davantage la communauté aux MS.

Dr DAFF a fini son propos par préciser qu'il veillera, avec son équipe, à une utilisation à bon escient du matériel distribué aux bénéficiaires ciblés.



Cérémonie de remise de masques chirurgicaux

Bureau central du Projet

Dakar : Cité Keur Gorgui, Immeuble El Hadji Serigne Mérina Sylla -près du siège de la NSIA, au rez-de-chaussée, Dakar. (E-mail : doleel.cmu@gmail.com)

Bureaux régionaux du Projet

Thiès : Résidence Mandiaye SQUARE, 1^{er} étage villa n°76 Quartier 10e RIAOME, en face de la préfecture, Thiès

Diourbel : Rue Serigne Tacko Mbacké, Angle Avenue El Hadji Malick SY, Quartier Escale, Diourbel

Tambacounda : Quartier Quinzambougou de Tambacounda, en face du camp militaire de Mamadou Lamine DRAME